

Yonne → Actualités

ÉNERGIES ■ La société qui porte le projet s'appuie en partie sur le financement participatif, déjà lancé dans l'Yonne

Un futur parc éolien contesté à Vallan

RWE souhaite implanter cinq éoliennes à l'est de Vallan. Mais, avant que le permis ne soit délivré, les opposants au projet comptent bien se faire entendre.

Lucile Preux

lucile.preux@centrefrance.com

Cinq éoliennes, pour l'équivalent de 13.200 foyers alimentés en électricité. C'est le projet que défend la société RWE, à l'est de Vallan. « En 2023, on a lancé des études de faisabilité, autorisées par la commune. Les voyants sont au vert, on a trouvé nos lieux d'implantation dans la plaine agricole, loin des bois et des vergers de cerises », indique Guillermo Servin, chef de projet.

Multiples études

Mesure des vents, études obligatoires sur les conséquences pour la flore et la faune, analyses acoustiques, intégration paysagère... Tout a été passé au crible. « L'éolienne la plus proche est à 780 m de la première maison », précise Guillermo Servin. Légalement, une distance de 500 m doit être respectée. Les agriculteurs qui pour-



YONNE. RWE co-développe également un parc éolien à Senan. PHOTO D'ILLUSTRATION MARION BOISJOT

raient accueillir les éoliennes dans leurs parcelles ont été approchés pour signer une promesse de bail. Mais les mâts sont encore loin d'être installés. Le dossier devrait être déposé en préfecture en fin d'année. S'il est recevable, suivront l'enquête publique puis seulement la décision définitive du préfet.

Si RWE ne devrait

être fixée qu'en 2025, l'entreprise a déjà lancé une campagne de financement participatif, pour une somme symbolique de 89.000 €. « On tient au principe de partage de la valeur. » La collecte est désormais ouverte à tous les Icaunais. « Les habitants de Vallan ont un taux d'intérêt annuel de 8 %, les autres à 7,5 %. On est déjà

à plus de 30.000 € », déclare Guillermo Servin. RWE espère ainsi « impliquer » la population. « On a déjà fait du porte-à-porte, des permanences. Mais il y a toujours des oppositions. »

« La réaction du village va être à la hauteur de la mauvaise méthode », prévient, effectivement, François Beaulieu, conseiller municipal à Vallan. Ferme-

ment opposé au projet, il se fait porte-parole « de nombreux concitoyens ». Et reproche d'abord la forme. « Tout a été très vite. Il fallait donner son accord pour les études avant même d'avoir étudié la pertinence d'un parc éolien sur le territoire. » L' élu avait demandé une consultation citoyenne préalable. « Fin de non-recevoir. »

Une « hérésie »

S'ajoutent des « surprises » : « Une deuxième zone, avec huit à douze éoliennes en tout sur les deux sites, a été un temps évoquée. » Un doute supplémentaire s'installe avec le financement participatif. « On n'a rien contre. Mais cela signifie qu'on est assez certain de faire aboutir le projet, alors que le permis n'est pas validé. » Une pression qui le conduit à demander plus de « transparence ».

Sur le fond, il est également loin d'être convaincu. « Ça fait baisser le prix des maisons. On a eu un turn-over important, des jeunes qui ont fait des rénovations, et leur bien va perdre de la valeur. Les gens qui choisissent Vallan ne viennent pas chercher

ça », s'inquiète François Beaulieu, qui redoute une perte d'attractivité du village et une difficulté à maintenir la population. Ces éoliennes sont pour lui une « hérésie. Un projet photovoltaïque aurait été mieux perçu. Sur les bâtiments de la commune, sur les hangars agricoles, cela ne représente aucune emprise foncière supplémentaire. Contrairement aux éoliennes, où il faut aussi compter les chemins qui les desservent. L'Auxerrois a largement fait sa part. »

Le maire de Vallan, Bernard Riant, s'attendait à une telle opposition. « Aujourd'hui, on ne fait plus ce qu'on veut avec le gaz et le pétrole. La biomasse, ça ne sent pas bon, le photovoltaïque, ce n'est pas très beau non plus. Après, on chauffe à la bougie... » Pour lui, le projet RWE entre dans « ce que les collectivités doivent faire pour entrer dans le Plan climat-air-énergie territorial. Chacun à des kW vertueux à fournir. Mais ce sont des particuliers qui louent leurs terres et l'État qui accepte ou non. La commune n'a pas son mot à dire jusqu'à l'enquête publique. » ■